

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/38381/>

Certifié par le ministère de l'Enseignement et de la recherche - Code RNCP : 38381 - Arrêté du 08/12/2023 portant définition et fixant les conditions de délivrance du brevet de technicien supérieur « banque » - date de publication 15/12/2023.

## PROJET D'OUVERTURE EN SEPTEMBRE 2026

### PROFIL POUR CE DIPLÔME :

#### Public visé :

Candidats âgés de 16 à 29 ans révolus.

Sans restriction d'âge dans le cas où le candidat est officiellement reconnu travailleur handicapé ou sportif de haut niveau, ou s'il envisage de créer ou reprendre une entreprise supposant l'obtention du diplôme.

#### Prérequis :

Avoir son baccalauréat (général, technologique ou pro).

*Il est recommandé d'obtenir son permis de conduire pour faciliter la recherche et la signature de contrat.*

### MODALITÉS D'INSCRIPTION ET DÉLAIS D'ACCÈS :

Modalités d'accès : processus d'inscription : dossier de candidature, entretien, positionnement et signature d'un contrat d'apprentissage.

Délais d'accès : 9 mois de janvier à septembre

Délais : « La date de début de la formation pratique chez l'employeur ne peut être postérieure de plus de trois mois au début d'exécution du contrat. » (Article L.6222-12 du Code du travail)

Contact : [secretariat.superieur@saintesprit.com](mailto:secretariat.superieur@saintesprit.com) / 03 44 12 19 40

### OBJECTIFS PROFESSIONNELS :

Le titulaire du BTS Banque exerce une fonction commerciale et technique dans un établissement du secteur bancaire et financier, sur le marché des particuliers.

Il commercialise l'offre de produits et services de son établissement, informe et conseille la clientèle dont il a la charge et prospecte de nouveaux clients. Dans ce métier de conseil et de vente, les qualités relationnelles jouent un rôle primordial. Le titulaire du diplôme est appelé à travailler dans un environnement complexe et concurrentiel et à s'adapter à une grande variété de canaux de distribution : agences physiques et virtuelles, Internet, réseaux sociaux, bureau tactile.

Pour réussir dans sa mission, il devra conjuguer de solides compétences juridiques, financières et fiscales avec des capacités comportementales et commerciales.

### PERSPECTIVES POST-FORMATION :

- Entrée dans la vie active
- Poursuite d'études en bac + 3 (licence professionnelle ou bachelor)
- Inscription aux concours de la fonction publique catégorie B
- Concours d'entrée en Ecole de Commerce

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/38381/>

*Certifié par le ministère de l'Enseignement et de la recherche - Code RNCP : 38381 - Arrêté du 08/12/2023 portant définition et fixant les conditions de délivrance du brevet de technicien supérieur « banque » - date de publication 15/12/2023.*

## ORGANISATION DE LA FORMATION :

### Moyens et méthodes pédagogiques :

Equipe pédagogique disponible, cours dispensé en petits effectifs, accompagnement personnalisé.

Alternance : 1 semaine en cours / 1 semaine en entreprise

### Modalités d'évaluation :

Contrôles ponctuels et examens blancs

Examen en fin de cursus

### Validation :

Validation du Brevet Technicien Supérieur par une note moyenne supérieure à 10/20.

Validation de tous les blocs de compétences en fin de cursus.

Pas d'équivalences ou de passerelles.

### Contenu pédagogique :

La liste des formateurs de cette formation peut être communiquée sur demande par mail à [secretariat.superieur@saintesprit.com](mailto:secretariat.superieur@saintesprit.com)

Enseignements	Nb Heure 1ere année	Nb Heure 2 <sup>e</sup> année	Epreuve
	Par semaine	Par semaine	
Culture Générale et Expression	3 h	3 h	Ecrite 3h coef 3
Anglais professionnel	2 h	2 h	Ecrite 2h coef 1 Oral 20 mn coef 1
U3 : Accompagnement du parcours du client de services bancaires et financiers	4 h	4 h	Oral 30 mn coef 3
U4 : Développement commercial	4 h	4 h	Oral 45 mn coef 4
U5 : Conseil et expertise en solutions bancaires et financières	7 h	7 h	Ecrite 4h coef 6
U6 : Veille organisationnelle, juridique, économique et sectorielle	6 h	6 h	Ecrite 4h coef 4
Atelier de professionnalisation	4 h	4 h	-

**Nombre de participants : 15**

**Durée de la formation : 24 mois (1350h).**

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/38381/>

Certifié par le ministère de l'Enseignement et de la recherche - Code RNCP : 38381 - Arrêté du 08/12/2023 portant définition et fixant les conditions de délivrance du brevet de technicien supérieur « banque » - date de publication 15/12/2023.

## Tarif de la formation :

Coût de la formation : 8636€

Selon le décret n°2019-956 du 13 septembre 2019 « fixant les niveaux de prise en charge des contrats d'apprentissage » : Le tarif de la formation est aligné sur le montant de la prise en charge de l'opérateur de compétences concerné. Il peut varier selon la convention collective dont dépend l'employeur de l'apprenti, et selon les besoins particuliers de celui-ci (complément de prise en charge pour les apprentis en situation de handicap). Zéro reste à charge pour l'entreprise du secteur privé.

Article L.6211-1 : « **La formation est gratuite pour l'apprenti et pour son représentant légal** ». Les employeurs du secteur public répondent à l'article L.6227-6 du Code du travail : « Les personnes morales mentionnées à l'article [L.6227-1](#) prennent en charge les coûts de la formation de leurs apprentis dans les centres de formation d'apprentis qui les accueillent (...) », à l'exception du secteur public territorial qui bénéficie du décret n° 2020-786 du 26 juin 2020 relatif aux modalités de mise en œuvre de la contribution du Centre national de la fonction publique territoriale au financement des frais de formation des apprentis employés par les collectivités territoriales et les établissements publics en relevant.

## Accessibilité handicap :

Afin de sécuriser le parcours des personnes en situation de handicap, nous mettons en œuvre les moyens d'adapter la prestation.

Locaux : accessibles aux personnes à mobilité réduite - Réglementation ERP.

Service Handicap du CFA Jean Bosco : [handicap@cfajeambosco.fr](mailto:handicap@cfajeambosco.fr)

## COORDONNÉES :

UFA SAINT ESPRIT 68 RUE DE PONTOISE 60 000 BEAUVAIS  
03 44 12 19 40 - [secretariat.superieur@saintesprit.com](mailto:secretariat.superieur@saintesprit.com)

Service Mobilité du CFA Jean Bosco : [mobilite@cfajeambosco.fr](mailto:mobilite@cfajeambosco.fr)

## TAUX DE LA DERNIÈRE SESSION DE FORMATION :

2026 : première année de formation

Taux de réussite aux examens : NC

Taux d'interruption en cours de formation : NC

Taux de poursuite d'études : NC

Taux d'insertion professionnelle à 6 mois, dont taux d'insertion dans l'un des métiers visés par la certification : NC

## VALEUR AJOUTÉE :

- Accompagnement personnalisé pour la recherche du contrat d'apprentissage : atelier CV et lettre de motivation préparation à l'entretien d'embauche
- Accompagnement individualisé pendant la formation, 3 visites en entreprises par les formateurs
- Pastorale
- Internat selon disponibilité
- Restauration scolaire